



Vers une agriculture du Grand Est plus économe en produits phytosanitaires



Les actions du plan Écophyto II en région s'appuieront sur les actions structurantes nationales (DEPHY, SBT, CERTIPHYTO...) en visant un meilleur transfert et une meilleure diffusion des techniques économes en produits phytosanitaires vers un nombre plus important d'agriculteurs de techniques innovantes :

- **Faire rayonner les réseaux DEPHY Ferme et DEPHY Expé :** Les références acquises dans le cadre des groupes DEPHY et des autres réseaux ont vocation à être mises à disposition des autres groupes d'agriculteurs et des conseillers afin de permettre leur diffusion. Les réseaux DEPHY deviennent ainsi un des piliers du plan Écophyto.
- **Accompagner le maximum d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytosanitaires :** L'action « 30 000 » est une action phare du plan Écophyto II. Ce nombre de 30 000 exploitations part du principe que chaque exploitation du réseau DEPHY Ferme doit permettre un effet d'entraînement vers des systèmes à bas niveau d'intrants sur 10 exploitations.
- **Promouvoir les agroéquipements présentant un intérêt pour la diminution de l'utilisation et des impacts des produits phytosanitaires :** Un certain nombre de solutions techniques ont fait la preuve de leur efficacité. Toutefois, des freins économiques et relatifs à la prise de risque persistent. Pour mettre en œuvre ces techniques, il est nécessaire d'apporter un soutien financier et de développer les actions de formation et de sensibilisation des utilisateurs.
- **Améliorer le Bulletin de Santé du Végétal :** Le Bulletin de Santé du Végétal est un des premiers outils Écophyto. Il est construit à partir du réseau de surveillance biologique du territoire mis en place dès 2009. Le BSV est construit pour être un des outils de référence pour les conseillers pour établir leurs préconisations.
- **Aider au maintien de l'élevage et des prairies** et permettre l'organisation de filières intégrant des cultures à faible utilisation de produits phytosanitaires dont l'agriculture biologique.
- **Faire émerger des dynamiques collectives** d'actions de réduction des usages et des impacts des produits phytosanitaires sur des territoires identifiés ou pour certaines filières existantes.

Au regard du bilan du premier plan Écophyto, les acteurs JEV ont choisi d'orienter les efforts du second plan selon deux orientations de travail : l'une à destination des acteurs professionnels, institutionnels ou associatifs, et l'autre à destination du grand public.

Les enjeux d'Écophyto V2 pour le Grand Est

Le plan national Écophyto II a été approuvé le 20 octobre 2015. Il prévoit qu'en accord avec les orientations définies au niveau national, une feuille de route de la mise en œuvre de la politique régionale de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires soit élaborée en associant les différents partenaires concernés. À l'issue d'un important travail de concertation mis en place au travers de différents groupes thématiques de travail, territoriaux et transverses, la feuille de route régionale Écophyto a été validée par la Commission Régionale Agro-Écologie. Ce travail s'est appuyé sur les propositions de trois groupes de travail thématiques réunis chacun deux fois : GT diagnostic – enjeux régionaux de réduction des produits phytosanitaires, GT DEPHY – accompagnement des 30 000 et le GT actions en JEV : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures. Pour assurer la participation d'un maximum d'acteurs concernés dans l'élaboration de cette feuille de route, une consultation de Comités de territoire, calqués sur les délimitations des anciennes régions, a permis d'associer l'ensemble des parties prenantes et d'alimenter les propositions des groupes thématiques de travail. Ces travaux ont permis d'identifier les enjeux pour le plan Écophyto II à l'échelle de la région Grand Est.

La durabilité économique, sociale et environnementale de l'Agriculture et le maintien du tissu rural apparaissent comme des enjeux essentiels et primordiaux. Les acteurs témoignent également de leur préoccupation pour la pérennité des filières de productions existantes en quantité et en qualité, le maintien des filières plus fragiles économiquement, et la préservation des territoires.

Les orientations prioritaires des trois SDAGE recoupant le territoire de la région Grand Est convergent vers **l'objectif de reconquête de la qualité de l'eau** des captages dégradés, pour lesquels, dans la majorité des cas, le facteur de dégradation des eaux est essentiellement lié à la présence d'herbicides. Aussi, l'objectif de réduction durable de l'usage des herbicides, en privilégiant les leviers agronomiques, est une priorité retenue dans la mise en œuvre du plan qui sera déclinée en différentes actions.

La préservation de la santé publique et plus spécifiquement celle des utilisateurs de produits phytosanitaires est une préoccupation importante. Une réflexion sera menée pour associer un maximum de partenaires dans des actions de sensibilisation. La question de la santé publique est associée aux problématiques de présence des produits phytosanitaires dans l'eau et dans l'air avec, pour ces dernières, des enjeux de bonne cohabitation entre agriculteurs et riverains.

Pour en savoir plus sur la feuille de route :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/ECOPHYTO-la-feuille-de-route>

Sommaire

Vers une agriculture du Grand Est plus économe en produits phytosanitaires	
Les enjeux d'Écophyto V2 pour le Grand Est	page 1
Gestion différenciée des espaces verts	
Lorsque l'apiculture vient à la rencontre de l'agriculture !	page 2
L'accompagnement vers l'agroécologie : témoignages d'animateurs de groupes	page 3
Point sur la réorganisation des dispositifs d'épidémiologie en région Grand Est	page 4

Gestion différenciée des espaces verts

Retour d'expérience à Marckolsheim

Dans le cadre du programme sensibilisation Prophycom subventionné par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la FREDON Alsace a organisé une matinée Démo'vert le 19 septembre 2017 à Marckolsheim. Cette commune, engagée depuis plusieurs années dans la démarche « zéro pesticide », a partagé son retour d'expérience.

Au total, 34 personnes se sont déplacées pour assister à la démonstration de matériel. Parmi eux, agents techniques, administratifs, adjoints, conseillers municipaux et maires, désireux de trouver des solutions concrètes et alternatives au désherbage chimique.

Après un discours d'introduction, Thierry Schloesser, responsable « espaces verts » de la ville de Marckolsheim, a exposé les pratiques et les engagements de son service.

Durant le reste de la matinée, l'ensemble des agents en charge de l'entretien des espaces verts, appuyés par leur fournisseur de matériel Schaechtelin, ont réalisé des démonstrations de matériels : binette électrique, débroussailleuse sans projection, brosse sur débroussailleuse,

brosse adaptable en frontal sur tracteur, désherbeur mécanique rotatif pour revêtement stabilisé adaptable à l'arrière de tracteur, tondeuse / débroussailleuse pour talus, etc. D'autres techniques dites préventives étaient présentées dont les paillages (broyat, cosse de sarrasin...).

De nombreuses questions et échanges ont également eu lieu autour du stand de la FREDON Alsace. Les participants, conscients des contraintes inhérentes

aux techniques curatives de désherbage, ont exprimé leur intérêt pour les techniques de conception et les revêtements perméables.

La FREDON Alsace, en tant que partenaire technique, permet aux collectivités d'orienter leur réflexion et de choisir des solutions adaptées aux contraintes techniques, humaines et financières. Ceci permet d'installer et de pérenniser une dé-



Désherbage mécanique sur sol stabilisé.

marche « zéro pesticide » sur le long terme. Le soutien financier apporté par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lors de l'achat de matériel encourage également les collectivités à s'investir dans cette démarche.

Ces événements démontrent bien que le changement des pratiques est loin d'être une évidence pour tous les gestionnaires, malgré les contraintes réglementaires récentes.

Lorsque l'apiculture vient à la rencontre de l'agriculture !

C'est un événement peu habituel qui a eu lieu le 07 octobre dernier à l'EARL Saint Etienne à Ranzières dans la Meuse. API Est, association d'apiculteurs amateurs du toulouais, a souhaité venir à la rencontre d'un agriculteur DEPHY afin de mieux comprendre le fonctionnement d'une exploitation « engagée » (voir encadré) et d'échanger sur la réduction d'usage des produits phytosanitaires. Avec l'appui de sa coopérative EMC2 et de la Chambre Régionale d'Agriculture, M. Sirantoine,

Les Groupes DEPHY Ferme

Le réseau DEPHY FERME regroupe 3 060 agriculteurs sur tout le territoire français (y compris les DOM TOM), engagés volontairement dans la réduction des produits phytosanitaires. Le réseau a pour but de **D**émontrer, **E**xpérimenter et **P**roduire des références sur les systèmes de culture économes en produits pHYtosanitaires.

Dans le Grand Est, 6 productions sont représentées dans le réseau DEPHY Ferme : grandes-cultures / polyculture-élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture, horticulture et pépinière. Actuellement, 30 groupes sont présents sur la région Grand Est représentant près de 300 agriculteurs.



chef d'exploitation et membre du réseau Écophyto DEPHY Ferme, a ainsi accueilli chez lui, en compagnie d'autres agriculteurs du réseau, pas moins d'une quarantaine d'apiculteurs amateurs. Ces premiers échanges ont été placés sous le signe de la convivialité et du respect mutuel. Des sujets « piquants » tels que les traitements insecticides sur cultures et la réglementation sur l'utilisation de semences traitées ont ainsi pu être abordés. Les agriculteurs DEPHY présents et leur animateur Nicolas Gruselle ont également apporté des clarifications sur les différents traitements existants et leurs utilisations. Si les mesures respectueuses pour les colonies d'abeilles sont aujourd'hui bien connues des agriculteurs au tra-

vers du CERTIPHYTO et des conseils pratiqués par les distributeurs, le fonctionnement d'une ruche n'en reste pas moins obscur et gagnerait à être développé. Au fil de la visite de la ferme, un constat commun s'est imposé : qu'il s'agisse de l'élevage d'abeilles ou de celui d'un troupeau de bovins allaitants, les enjeux sanitaires sont très proches. Finalement c'est en découvrant ce que fait « l'autre », en faisant fit des clichés et en réalisant que leurs activités sont complémentaires, qu'agriculteurs et apiculteurs vont pouvoir cohabiter en harmonie sur un même territoire. Espérons que cette première rencontre cède le pas à de nombreuses autres initiatives régionales. Affaire à suivre...

L'accompagnement vers l'agroécologie : témoignages d'animateurs de groupes

Interviews



Les échanges entre agriculteurs sont le moteur des groupes 30000.

Action nouvelle du plan Écophyto II, les **groupes 30 000** doivent permettre, sur l'ensemble de la ferme France, de porter à 30 000 le nombre d'agriculteurs engagés dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires.

Grâce à deux appels à projets lancés en 2016 et 2017, ce sont ainsi 42 groupes réunissant plus de 400 agriculteurs qui sont engagés dans cette démarche sur l'ensemble de la région Grand Est. Pour mieux comprendre comment les choses se passent sur le terrain, laissons parler les animateurs de ces groupes 30 000 :

Parlez-moi du groupe que vous animez :

Flora COUTURIER (Chambre d'agriculture de l'Aube) : J'anime un groupe constitué de 16 agriculteurs situé dans l'est Audois sur le secteur de Brienne-le-Château. Le groupe est assez diversifié. On y trouve des agriculteurs en polyculture – élevage (ovins, bovins allaitants, cailles) et des exploitants en grandes cultures. Deux sont en Agriculture Biologique, dont un cultive des Plantes Aromatiques et Médicinales. Cette diversité est très intéressante et vraiment motrice.

Marie-Anne JOUSSEMET (Est Horticole) : Le profil de mon groupe est très différent. J'anime en effet un groupe de 14 horticulteurs (7 pépiniéristes et 7 floriculteurs).

Quels sont les objectifs du groupe en termes de réduction de PPP ?

Flora C. : En ce qui nous concerne, pour le moment, il est difficile d'avoir des objectifs chiffrés précis. Nous sommes en phase de diagnostic. Une fois cette phase terminée, nous saurons où les agriculteurs se situent et ce qu'il est possible de faire. Néanmoins, le plan d'action du groupe a pu être déterminé lors du dépôt du dossier GIEE. Mais les plans d'action individuels restent encore à définir.

Marie-Anne J. : L'objectif du groupe est d'obtenir le signe de reconnaissance « Plante Bleue niveau II ». Pour cela, leur utilisation de produits phytosanitaires (PPP) doit être raisonnée.

Quels leviers mobilisez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Flora C. : Un gros travail d'associations de culture est mené. La réduction des herbicides est induite par cette technique. Certains agriculteurs travaillent sur des couverts permanents, par exemple en association avec du colza, ils implantent un trèfle qui sera maintenu après la récolte, puis le blé sera semé directement dans ce couvert. L'herbicide est alors appliqué à petite dose pour limiter la vigueur du trèfle. La présence du couvert permet de limiter significativement les transferts vers les eaux souterraines par lessivage.

Marie-Anne J. : Les leviers mobilisés vont être différents entre les pépiniéristes et les floriculteurs. En floriculture, nous travaillons principalement sur les auxiliaires de cultures. Par exemple, nous pratiquons des lâchers d'Amblyseus qui se nourrissent de thrips. Ou encore, nous utilisons des larves de chrysopes ou des parasitoïdes pour lutter contre les pucerons. Cependant, ces méthodes sont difficiles à mettre en œuvre. En effet, l'utilisation d'auxiliaires est coûteuse en temps, et donc en main d'œuvre. Nous abordons donc la question sous l'angle économique. Pour généraliser cette pratique, il est important de trouver des solutions permettant d'en limiter le coût.

En pépinière, le principal poste de dépenses de PPP concerne les herbicides. Nous concentrons donc nos actions sur la gestion des adventices (en utilisant des paillages ou de l'enherbement).

Quel est le rôle de l'animateur dans le groupe ?

Flora C. : Dans un groupe qui fonctionne bien, ce sont les agriculteurs qui sont moteurs. Les

solutions viennent de leurs échanges. Mon rôle est de favoriser ces échanges. Je peux aller chercher des éléments ou faire intervenir des personnes extérieures au groupe afin de lever des problèmes. Mais je ne fais que proposer, je ne dirige pas.

Marie-Anne J. : Le plus important est que les membres du groupe apprennent à se connaître, qu'ils perdent la sensation d'être isolés dans leur campagne et acquièrent un réflexe collectif.

Quelles améliorations pourraient être apportées au dispositif 30 000 ?

Flora C. : Je trouve que les moyens sont suffisants. Ils ont permis de créer une dynamique. On sent que des changements s'opèrent dans les esprits.

Néanmoins, les groupes 30 000 restent trop isolés. Ce qui a fait le succès des groupes DEPHY, c'est qu'ils fonctionnaient en réseau. Pour le moment, on ne retrouve pas ce mode de fonctionnement en Grand Est et cela manque. Il serait intéressant que des échanges entre les groupes – de type « portes ouvertes » – soient organisés dans la région.

Marie-Anne J. : Les moyens sont suffisants pour démarrer le groupe, mais la durée contractuelle du projet à 3 ans n'est pas suffisante. On ne pourra pas, sur un laps de temps aussi court, évaluer les retombées économiques des changements de pratiques.

L'idéal serait de travailler sur 6 ans, comme les groupes DEPHY.

Pour en savoir plus

Retrouvez l'intégralité des témoignages recueillis sur notre page Internet : <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/les-groupes-30000>

Les Phytos'News...

DEPHY Tour : partage d'expériences dans le Grand Est

Depuis le 7 novembre dernier, les exploitations engagées dans le dispositif DEPHY, en production grandes cultures/ polyculture-élevage ont ouvert leurs portes pour échanger sur leurs pratiques économes en produits phytosanitaires. La dernière porte ouverte aura lieu le 1er décembre. Au cours de ces 12 rencontres réparties dans le Grand Est. Différentes thématiques ont été abordées telles que les changements de rotation, la performance économique, le choix des variétés, le travail du sol, et bien d'autres encore.

Plus d'infos sur le site www.grandest.chambre-agriculture.fr

C'est paru !

Après 5 années d'engagement à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, l'heure est au bilan pour les premières fermes qui ont rejoint le réseau DEPHY dès 2010. Dans un livret disponible sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est, vous trouverez les résultats, les leviers et les trajectoires des exploitations du réseau DEPHY dans le Grand Est. Il concerne toutes les productions engagées dans la première phase de 2010 à 2015 : grandes cultures/ polyculture-élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture.

Téléchargez le livret sur : www.grandest.chambre-agriculture.fr



Jérôme CAP a rejoint l'équipe Ecophyto au sein de la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est

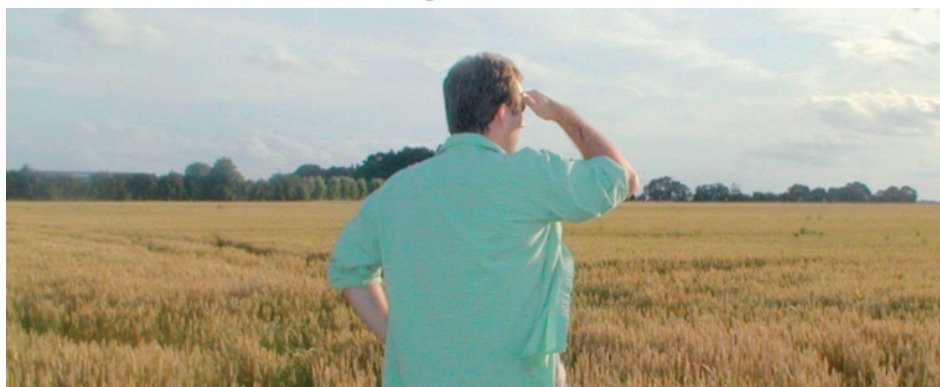
Sa mission principale est d'assurer un soutien aux Groupes dit 30 000 vers l'agroécologie sur le Grand-Est. Basé à Chalons en Champagne il participe aussi à l'animation du plan Ecophyto sur le territoire champardennais.



Point sur la réorganisation des dispositifs d'Épidémiosurveillance en région Grand Est

L'une des actions « phare » historique portée par le Plan Écophyto consiste à assurer une surveillance sanitaire des cultures et à estimer les impacts des pratiques agricoles sur la faune et la flore. Ces deux volets appelés « Surveillance Biologique du Territoire » (SBT) et « suivi des Effets Non Intentionnels » (ENI) sont regroupés au sein de l'Épidémiosurveillance.

L'objectif de la SBT est d'assurer un suivi hebdomadaire au travers d'observations réalisées tout au long de l'année (40 semaines par an). Ce travail permet de réaliser des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) où figurent des analyses de risque, en fonction de tel ou tel ravageur ou maladie pour une culture donnée, qui permettent d'avoir une connaissance plus fine de l'état sanitaire des cultures sur un périmètre donné. Dans le Grand-Est, ce sont près de 180 structures différentes (Chambres d'Agriculture, Coopératives, Négoces, Distributeurs, Collectivités) qui œuvrent communément au sein d'un réseau de 1200 parcelles observées par plus de 500 observateurs. Avec historiquement 365 BSV produits par



L'observation est la base de l'épidémiosurveillance.

an en Champagne-Ardenne, en Lorraine et en Alsace, les 3 réseaux territoriaux se réorganisent en synergie pour gagner en pertinence et apporter au lectorat agricole (agriculteurs, conseillers et agents techniques) un outil neutre d'aide à la décision sur les interventions de protection des cultures. En parallèle, 65 parcelles fixes sont suivies dans le cadre des ENI en Grand Est. Les observations en

biodiversité portent sur les populations de vers de terre, les oiseaux, les coléoptères et la flore de bord de champ. Une partie de ce volet est également consacrée aux prélèvements annuels d'un certain nombre de ravageurs et de phytopathogènes dans le cadre du Plan National de Suivi des Résistances qui prend en compte les matières actives les plus employées dans les produits phytosanitaires.

Vos contacts Ecophyto dans le Grand Est

Chambre d'agriculture du Grand Est

En Alsace : Alfred KLINGHAMMER

tél 03 89 20 97 51 -

alfred.klinghammer@grandest.chambagri.fr

En Champagne Ardenne : Karim BENREDJEM

tél 03 26 65 96 77 - karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Jérôme CAP

tél. 03 26 65 97 90 - jerome.cap@grandest.chambagri.fr

En Lorraine : Jessica BESSON

tél 03 83 96 85 02 - jessica.besson@grandest.chambagri.fr

Alice SIX

tél 03 83 96 80 63 - alice.six@grandest.chambagri.fr

DRAAF Grand Est

En Alsace : Sophie SANSON

tél 03 69 32 51 61 - sophie.sanson@agriculture.gouv.fr

En Champagne-Ardenne : Yann HOLOGNE

tél 03 26 66 20 94 - yann.hologne@agriculture.gouv.fr

En Lorraine : Arnaud JOULLIN

tél 03 55 74 10 95 - arnaud.joullin@agriculture.gouv.fr

DREAL Grand Est

Tom COMBAL

tom.combal@developpement-durable.gouv.fr

Mentions légales

Directeur de la publication : **Didier Marteau**

Rédacteur en chef : **Alfred Klinghammer**

Rédacteurs : **Karim Benredjem, Jessica Besson, Lucie Boissier, Jérôme Cap, Alfred Klinghammer, Sophie Sanson, Alice Six.**

Crédit photo : **API Est, CA Alsace, CA Aube, CRAGE, FREDON Alsace.**

Conception : SANEP - COCCY / Tél. 03 89 20 98 50